

Après le stage FSU du 4 juin, nous avons reçu Marc Dazy, journaliste du progrès.
Le 11 juin paraît l'article suivant sous le titre :

« L'état souhaite-t-il exclure les élèves en difficultés ? »

Éducation. Une ébauche de circulaire prône la fin des sections d'enseignement adapté. Tollé des enseignants qui devraient compenser des écarts de niveaux abyssaux.

Que faire des élèves en grande difficulté scolaire ? Les accueillir en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) ? Ou les inclure en milieu ordinaire ? L'ébauche d'une circulaire ministérielle pose la question et provoque un tollé chez les enseignants.

Tel Serge Bontoux. Ce professeur des écoles dans une Segpa de la région parisienne siège à la table des négociations en tant que responsable national au Snuipp-FSU (premier degré). La semaine dernière, il est venu dans l'Ain pour donner les dernières nouvelles du front. « Les Segpa fonctionnent bien, affirme-t-il. Un rapport de l'inspection générale démontre l'efficacité de la structure. Le principe est de fournir à l'élève en grande difficulté un parcours adapté en collège qui le prépare à intégrer un enseignement professionnel ».



800

Le nombre d'élèves dans les neuf Segpa des collèges de l'Ain. 50 classes ; un professeur des écoles spécialisé pour chacune, plus des profs du second degré en renfort.

« À la sortie du collège, l'orientation en Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) se fait par l'échec, ajoute Gérard Couderc, professeur à la Segpa de Gex. Chez les nôtres, c'est la voie de la réussite. On fait le pari de l'éducabilité, la preuve qu'on peut toujours y arriver. C'est notre sacerdoce »

Le poids des élèves à la traîne

À cette éthique, la circulaire substitue des idées aussi nobles, a priori. Ouvrir davantage les Segpa sur le collège, personne ne doit

être exclu...

Autant de bons sentiments largement partagés, sauf s'ils sont sous-tendus par des impératifs budgétaires. La formation des enseignants spécialisés coûte cher et il en faut davantage. Sous couvert d'inclusion, le ministère pourrait ainsi récupérer 6 000 postes, soupçonne la FSU.

La circulaire prévoit d'intégrer tous les élèves en grande difficulté au milieu ordinaire dès la 6^e !

Comment un professeur, lui aussi « ordinaire », pourrait-il compenser des écarts de

niveaux abyssaux ?

« Des élèves de 3^e travaillent encore la soustraction alors que ceux qui préparent le brevet en sont aux fonctions »

Gérard Couderc, professeur de Segpa à Gex

Comment, dans des classes à 29, suivre les programmes en s'occupant de 15 % de collégiens à la traîne ? Qui

risquent de se retrouver complètement perdus à la fin de la troisième (le redoublement est désormais prohibé), tout en freinant, malgré eux, la progression des autres. Vous avez dit inclusion ?

La mise en œuvre est prévue pour 2016. Le groupe de travail ministériel doit se réunir le 29 juin. À 85 %, les enseignants ont fait savoir qu'ils étaient opposés à la fin des Segpa. « Si la ministre essaie de passer en force, elle nous trouvera mobilisés à la rentrée ». ■

Marc Dazy

Des formations professionnalisantes, de la sixième au CAP

Avec une centaine d'élèves, la Segpa du collège de Bourg, Victoire-Daubié, est l'une des plus fortes du département. « Ils suivent un enseignement général en 6^e, 5^e, explique la principale Marie-Pierre Nauche. En 4^e, ils découvrent des plateaux techniques : les métiers du bâtiment et hygiène, alimentation, services. Après la 3^e, ils peuvent

suivre un CAP, soit comme apprentis dans le Centre de formation des apprentis (CFA) du bâtiment, soit dans des lycées professionnels : le bâtiment à l'Erea (enseignement régional d'enseignement adapté) Philibert-Commerson, les ventes à Marcelle-Pardé, agents polyvalents de restauration à Gabriel-Voisin. Ils ont accès à des formations professionnalisantes ». ■

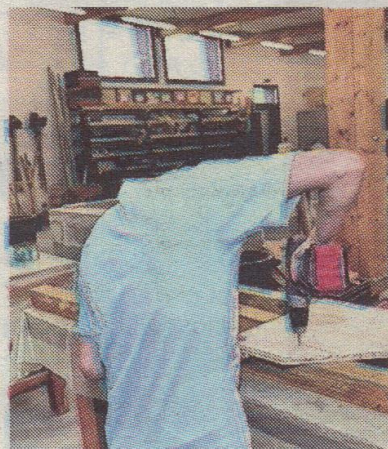


Photo Jean-Pierre Balfin

Les enseignants en grève jeudi, jour d'examens

Trois semaines après la manifestation du 19 mai et la publication le lendemain du décret portant sur la réforme du collège, les profs seront à nouveau dans la rue ce jeudi 11 juin. Les syndicats Snes-FSU, FO, CGT et Sud appellent les enseignants à cesser le travail et à manifester pour réclamer l'abrogation de ladite réforme.

Une manifestation est prévue au départ du champ de foire de Bourg-en-Bresse à compter de 14 heures.

Dans le cortège, une banderole signalera l'opposition du corps enseignant à la fin programmée des sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa).

Le mouvement risque de perturber le passage des examens prévus ce jour-là : le Brevet d'études professionnelles (BEP) et le certificat de formation générale (CFG), le premier diplôme de l'Éducation nationale, indispensable pour les élèves de l'enseignement adapté.